

Revue du Nouvel-Ontario

REVUE DU
NOUVEL-
ONTARIO

Le meurtre du partenaire intime. Relation et émoration,
Simon Laflamme et Mélanie Girard, Sudbury, Prise de Parole,
collection « Épistémè », 2018, 315 p.

Claude Vautier

Number 43, 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058553ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058553ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vautier, C. (2018). Review of [*Le meurtre du partenaire intime. Relation et émoration*, Simon Laflamme et Mélanie Girard, Sudbury, Prise de Parole, collection « Épistémè », 2018, 315 p.] *Revue du Nouvel-Ontario*, (43), 501–515.
<https://doi.org/10.7202/1058553ar>

Le meurtre du partenaire intime.

Relation et émoration

Simon Laflamme et Mélanie Girard, Sudbury, Prise de Parole, collection « Épistémè », 2018, 315 p.

CLAUDE VAUTIER

*LEREPS, Université fédérale de Toulouse
Institut d'études politiques de Toulouse*

L'ouvrage de Simon Laflamme et Mélanie Girard est un livre important pour les sociologues. Il l'est sans doute, plus généralement, pour l'ensemble des sciences humaines et sociales. Il pourrait l'être également pour tous ceux dont le métier consiste à comprendre et à prévenir les drames dont il est question dans ce livre, à juger et à sanctionner ou à entreprendre un long travail de réhabilitation des personnes ayant commis l'irréparable, je veux dire un meurtre et, ici plus particulièrement, le meurtre d'un conjoint.

L'argumentation du livre

La théorie la plus couramment admise pour expliquer les meurtres de conjoints hommes et femmes consiste à croire que les hommes tuent leur conjointe pour garder le contrôle du couple et, principalement de la femme; cette même théorie explique que les femmes, elles, tueraient leur conjoint pour se protéger de la violence que ce dernier leur ferait subir.

Cette approche repose sur l'idée que le meurtre, comme tous les actes humains, est un acte rationnel, qui obéit à des motivations simples et généralisées : contrôler, se défendre. Dans cette perspective, on omet toute la part d'ombre qui existe chez chaque humain, toute la part d'irrationalité, celle qui prend ses racines dans l'émotion qui traverse tous les êtres humains sans que les sciences humaines et sociales lui réservent une place particulière, si ce n'est celle de scorie qu'il faut éliminer de l'analyse pour pouvoir raisonner scientifiquement.

On oublie également toute la part sociale qui est contenue dans ces actes irréparables que sont le meurtre d'un conjoint, d'une conjointe, faisant de la meurtrière ou du meurtrier un individu dont la seule psyché est source du drame. Dans une modélisation interactionniste :

chacun des partenaires agit dans son propre intérêt et utilise l'autre à ses propres fins, rationnellement, intentionnellement. Le couple n'est que la combinaison de deux personnes fondamentalement égoïstes qui se donnent toutes deux, individuellement, pour satisfaire des attentes, et donc qui n'entretiennent de lien à l'autre que de manière utilitaire (p. 281).

Ce qui est en jeu dans cet ouvrage, c'est la mise en cause de la capacité qu'ont les théories phénoménologiques postulant intentionnalité et rationalité de comprendre la plupart des phénomènes sociétaux. Dans ces conditions, les sciences humaines et sociales peuvent poursuivre leur développement fondé sur les théories de l'action, sur l'essentialisation des individus, sur la rationalité et l'intentionnalité prégnante de leur psyché utilitariste guidant leurs actes; elles continueront ainsi, par les résultats de leurs analyses, à égarer les chercheurs

et les praticiens. Mais elles peuvent aussi accepter un double défi :

- admettre que toutes les approches en rationalité, quoi qu'elles aient pu et puissent encore nous apporter dans la compréhension des sociétés humaines, nous ferment une part importante de cette compréhension en refusant de voir que les actes d'un être humain ne peuvent en aucun cas n'être que rationnels et intentionnels, qu'ils ne peuvent qu'être à la fois en partie émotionnels et inconscients, et en partie raisonnables et conscients; et
- comprendre qu'en aucun cas un individu ne peut être compris comme pure subjectivité, ce qu'il est, à un moment de son histoire, étant en fait le résultat de la dynamique d'un mélange de cette subjectivité, de subjectivités autres, d'événements divers, de structures dans lesquelles se développe son existence historique.

Dans cet ouvrage, Laflamme et Girard ont voulu montrer empiriquement et vérifier de façon objectivée la théorie courante selon laquelle un meurtrier autonome, raisonnable et calculateur a agi pour contrôler sa vie de couple et sa conjointe a agi pour se défendre des mauvais traitements qui lui furent infligés, jadis ou naguère, par son conjoint actuel ou un précédent. Ils ont voulu démontrer, en se fondant sur un traitement extrêmement rigoureux des données disponibles, que la simple explication mettant en avant le machisme des hommes et la victimisation des femmes ne permet pas de comprendre ce qui peut se jouer dans le maricide et dans l'uxoricide¹.

¹ Maricide, meurtre du mari, uxoricide, meurtre de l'épouse.

Selon la théorie dominante, donc :

Tuer son conjoint, qu'on soit homme ou femme, c'est ainsi poser un geste intentionnel, stratégique et, donc, rationnel et conscient. L'homme donne la mort afin de contrôler; la femme, afin de se défendre. [...] La logique relève de l'essentialisme. La thèse s'édifie sur le principe d'une masculinité agressive et sur celui d'une féminité pacifique [...] (p. 10-11).

Ce que veulent vérifier les deux auteurs, c'est le « mal-fondé » de la thèse décrite ci-dessus, afin de proposer un « renouveau théorique » :

Ces événements doivent être poussés par la théorie classique dans le registre des exceptions, car on y observe des femmes qui tuent, mais non pas pour se défendre, et des hommes qui tuent, mais non pas parce que leur femme les abandonne ou les trompe. Notre objectif, dans cet ouvrage, est tout à fait d'intégrer de tels scénarios dans la théorie de l'homicide entre conjoints et d'intervenir sur la théorie elle-même pour que son dispositif analytique dépasse le simple découpage du genre (p. 16-17).

À travers cette étude du meurtre du partenaire intime, Girard et Laflamme tentent de montrer que les simplifications auxquelles se livrent les chercheurs en sciences sociales les empêchent de se donner une vision plausible des phénomènes qu'ils prétendent expliquer. Ils proposent, à l'inverse, de doter les sciences humaines et sociales d'outils nouveaux et de méthodes nouvelles. L'« émoraison », qui est un concept permettant de faire une place tout à la fois à l'émotion et à la raison, conjointement et non successivement, est un des outils possibles et puissants proposés dans cet ouvrage et dans d'autres travaux². L'approche des phénomènes sociaux par la relation est une proposition théorique et une méthode d'application de ce point de vue théorique nouveau, bien que déjà proposée également dans d'autres publications

² Simon Laflamme, *Communication et émotion. Essai de micrologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan, 1995.

par les deux auteurs³. Selon cette approche, en effet, on échappe à l'essentialisation, dénoncée par les auteurs, des personnes coupables de meurtres. À l'inverse de ce que prétend la théorie dominante de nature interactionniste et phénoménologique, les partenaires ne sont pas tels qu'en eux-mêmes :

les partenaires eux-mêmes sont le produit de leur couple en même temps qu'ils produisent leur couple. Leur individualité est toujours médiée par leur interdépendance, quelle qu'en soit la forme ou le degré. [...] Leur interdépendance est l'impossibilité même d'une pure subjectivisation, puisqu'ils sont toujours autant déjà deux qu'individus (p. 281).

La méthode suivie

Cette recherche s'est effectuée à partir des données communiquées par la Commission canadienne des libérations conditionnelles sur 60 hommes et 60 femmes coupables du meurtre de leur conjoint, et à partir des transcriptions d'audiences devant la Commission de 76 de ces hommes ou de ces femmes.

Après un avant-propos portant sur les insuffisances de la théorie genrée, le premier chapitre porte sur les considérations théoriques qui les animent et le chapitre 2 présente les éléments d'une problématique. Les auteurs soumettent leurs données à une analyse quantitative dans le chapitre 3, puis textométrique dans les chapitres 4 et 5.

³ Simon Laflamme, *La société intégrée. De la circulation des biens, des idées et des personnes*, New York, Berne, Paris, Peter Lang, Worcester Polytechnic Institute, Studies in Science, Technology and Culture, vol. 12, 1992; Mélanie Girard, *Contribution à la critique des théories de l'action : intention et émoraison*, Saarbrücken, Presses académiques francophones, 2015. D'autres propositions allant dans le même sens peuvent être recueillies dans divers numéros de la revue franco-canadienne *Nouvelles perspectives en sciences sociales* sur le site <https://www.erudit.org/fr/revues/npss>.

Ce qu'ils cherchent, à travers ces analyses quantitatives et qualitatives, c'est à vérifier ou à infirmer l'idée, déjà présentée plus haut, selon laquelle les meurtriers femmes et hommes se distingueraient dans leur acte criminel du fait de leur sexe, ce qui irait à l'appui de la thèse genrée du contrôle masculin et celle de la défense féminine face à la violence des hommes (chapitre 6).

Dans toutes les analyses, les résultats montrent des ressemblances et des différences entre les crimes commis par les femmes et ceux commis par les hommes. On ne s'en étonnera pas si l'on accepte de ne pas céder à un manichéisme brutal.

Ainsi, dans le chapitre 3, à partir de données sociodémographiques, les auteurs montrent-ils que les récurrences concernent le faible niveau scolaire des meurtriers, quel que soit leur sexe, la nature de la relation intime, généralement hétérosexuelle, souvent matrimoniale. Les dissemblances apparaissent bien plus dans la victimisation des femmes qui bénéficient, pour cette raison, de condamnations bien moins lourdes quand on les compare à celles des hommes. Sans doute faut-il y voir le fait que la théorie classique à l'œuvre permet aux juges d'accorder des circonstances atténuantes aux femmes qui réagiraient aux traitements physiquement et symboliquement violents qu'elles subissent ou ont subis, alors que la violence masculine ne serait que le prolongement de leur domination et de leur contrôle sur les femmes et ne comporterait guère ainsi de possibilité d'excuses ou d'atténuation de responsabilité.

Peu d'éléments, dans les résultats d'analyse, montrent une différence décisive, voire seulement significative, entre les hommes et les femmes accusés du meurtre de leur partenaire intime.

Le chapitre 4 traite des analyses textométriques des décisions de la Commission. Les deux auteurs ont choisi d'utiliser deux logiciels d'analyse textuelle, Alceste et Lexico. Alceste construit des classes de mots à partir du corpus qui lui est soumis. Ces mots sont rangés par importance du Khi2 (χ^2), c'est-à-dire en fonction de leur plus ou moins fort attachement à la classe⁴. Ainsi, par exemple, la classe 1 retient-elle les mots : *évaluer, modérer, risque, faible, récidive, psychologue, général, violent, personnel, haute, orient...* ce qui peut être considéré comme un lexique lié à l'estimation du risque de récidive si une libération conditionnelle advient. La classe 2 évoque les décisions de la Commission et leur justification. La troisième rassemble des mots ayant un rapport avec la description de l'homicide, la quatrième avec la dimension historique (relations aux parents, à l'alcool, à la drogue...). La cinquième, enfin, évoque les programmes de réhabilitation et les thérapies proposées.

L'intérêt des analyses textuelles est de faire ressortir les liens existant entre un lexique et les individus, les auteurs ayant demandé au logiciel de faire ressortir ce lien en fonction, notamment du sexe des individus. Des tableaux construits par Lexico complètent cette investigation (figures 7 et 8 et tableaux 20, 21, 22 et 23). À l'issue de ce travail, les auteurs nous montrent que les hommes et les femmes ne se distinguent pas de façon importante dans le lexique qui permet de tracer leur portrait comme meurtrier ou meurtrières. On y voit simplement que les termes employés par la Commission sont plus juridico-techniques pour les hommes, plus psychologiques pour les femmes, ce qui permet de penser que la Commission

⁴ Plus le χ^2 est élevé, plus le terme associé est spécifique de la classe.

est plus attentive à la faiblesse supposée des femmes et à la domination présumée des hommes.

Le chapitre 5 procède de même en utilisant les transcriptions des audiences des meurtriers. Cette fois, cinq classes sont créées par Alceste : Contexte de l'homicide : temps, motifs, protagonistes (1); Psychologie et relations aux autres, à la famille et à soi (2); Sujets évoqués devant la Commission (3); Lien avec le domicile, avec l'alcool, les drogues (4); Description de l'acte criminel lui-même (5). Les analyses Alceste, pas plus que les tableaux issus de Lexico ne montrent une différence notable entre les hommes et les femmes.

L'interprétation

Le chapitre 6 se livre à une herméneutique des résultats obtenus. Pour ce faire, Laflamme et Girard vont chercher dans les *verbatim* de quoi donner un peu de chair aux cas étudiés. Ils vont alors rechercher les similitudes et les dissemblances entre les 60 cas féminins et les 60 cas masculins. Au titre des ressemblances, on trouve :

- quatre origines ethniques des meurtriers hommes ou femmes (canadiens-anglais, canadiens-français, autochtones, immigrants);
- un faible niveau d'étude, sans distinction de sexe;
- une parentalité majoritaire des personnes concernées, femmes et hommes;
- le fait que la victime est le conjoint de fait ou légal, souvent séparé, qu'il soit homme ou femme;
- pour les deux sexes, les armes utilisées (armes à feu, couteaux...), le rôle de l'alcool et des drogues, le passé criminel (personnes ayant déjà eu affaire

à la justice), l'existence d'une violence endémique, de troubles psychiques.

Pour ce qui est des différences,

- l'ethnicité est plus marquée par les Canadiens anglais et les immigrants pour les hommes, par les autochtones pour les femmes;
- les meurtres commis par les hommes sont davantage associés à une rupture accomplie ou future, ceux commis par des femmes au fait que leurs victimes sont des conjoints de fait;
- chez les hommes, ce sont surtout les armes à feu qui sont utilisées, chez les femmes, les couteaux;
- les femmes sont plus alcoolisées que les hommes lors du meurtre;
- le discours féminin est plus marqué par la violence;
- on constate enfin à nouveau que les peines prononcées sont plus lourdes pour les hommes que celles imposées aux femmes.

Dans leur revue systématique des récurrences trouvées dans les 60 cas féminins, les auteurs montrent qu'elles sont au nombre de six :

- la querelle : c'est au cours d'une querelle que la plupart des meurtres féminins ont été commis;
- l'alcool et les drogues : 49 femmes sur 60 avaient pris de l'alcool ou des drogues. Cette assuétude durait souvent depuis l'enfance et sert fréquemment d'excuse pour le meurtre;
- la violence : les femmes la présentent souvent comme une excuse à leur acte (défense contre le conjoint violent). Il y a une véritable violence féminine à l'égard de tout autrui et elle apparaît

comme l'aboutissement d'une histoire commune violente;

- l'incapacité d'intervention sur soi, liée à une faible estime de soi;
- l'état mental : troubles psychologiques et dégradation des relations interpersonnelles;
- les femmes qui tuent, paradoxalement, aiment leur partenaire et ne l'aiment pas, elles veulent le quitter et être avec lui : « ces femmes n'ont pas tué par manque d'amour ou trop grand amour. Elles l'ont fait dans un cadre où l'amour ne pouvait s'exprimer sainement », disent les auteurs (p. 231).

Ressort aussi de l'analyse le fait que les femmes intériorisent une double victimisation : par rapport à leur conjoint, par rapport à l'alcool et aux drogues. Par ailleurs, trois types de scénarios sont mis en évidence pour les meurtres commis par les femmes :

1. le meurtre après des années d'agression psychologique ou physique : cas peu nombreux; schèmes mentaux distordus; besoin impérieux et dominant sur toute considération rationnelle de mettre fin à la violence;
2. le meurtre pour de l'argent : très peu répandu dans l'échantillon; actes guidés par quelque cupidité, animés par quelque déséquilibre, mus par quelque incapacité d'autorégulation;
3. le meurtre par perte de contrôle inusité : actes brutaux commis par des personnes dont l'histoire ne permettait pas de deviner qu'elles pouvaient devenir des meurtrières; des circonstances qui ont provoqué un moment de déraison.

Concernant les hommes, les auteurs insistent sur huit points :

1. la diversité des meurtres,
2. la compassion dans deux cas de meurtres pour soulager la victime,
3. la schizophrénie,
4. l'amnésie post-criminelle,
5. la consommation d'alcool : 29 sur 60 ont pris de l'alcool, de la drogue ou des médicaments,
6. la querelle : 37 meurtres sur 59⁵ ont été commis lors de fortes altercations,
7. la violence physique dans le couple. Quatre situations ont prévalu :
 - aucune violence antérieure dans le couple, pour 18 cas sur 59;
 - seul le mari a été violent : 33 cas sur 59;
 - seule la femme a été violente : 2 cas sur 59;
 - les deux ont été violents : 6 cas sur 59;
 - [dans 41 cas, il y a eu violence antérieure],
8. la séparation ou l'infidélité de la conjointe : dans 24 cas sur 59, il n'y avait aucune demande de séparation, ni infidélité féminine; dans 12 sur 24, seul l'homme avait été violent antérieurement dans ce couple ou dans un précédent; dans 6 cas sur 24, les deux étaient violents; dans 32 cas, il y avait une séparation initiée par la femme et 2 infidélités sans séparation; dans ces 32 cas, 14 sont avant séparation et 18 après. Sur ces 14 cas,

⁵ Un cas de meurtre commis par un homme sur son compagnon n'a pas été pris en compte.

il y avait 6 séparations avec un amant potentiel, 4 parce que l'homme était violent, 6 sans aucune violence préalable, 8 où l'homme seul a été physiquement violent. Sur les 18 meurtres après séparation, il y en avait 13 dans lesquels seul l'homme était violent, 1 où c'est la femme qui l'était et 4 sans violence préalable.

Conclusion

Des résultats de leur recherche, les auteurs tirent la conclusion que l'on peut remettre en cause la thèse selon laquelle l'homme tue pour contrôler, la femme pour se défendre. Les différences entre les deux types de meurtres (le meurtre de l'homme par sa compagne, celui de la femme par son conjoint) ne se montrent pas suffisamment convaincantes pour que cette thèse soit retenue. Par contre, si le travail effectué a permis de faire apparaître diverses singularités des meurtres féminins et masculins, les ressemblances l'emportent. Parmi les idées préconçues qui semblent tomber à l'issue de cette recherche, est celle que la violence serait quasi exclusivement masculine. Bien que la violence soit majoritairement masculine et bien que la majorité des meurtres soit commis par des hommes, on doit admettre que la violence féminine se manifeste, de façon spécifique et dans le cadre d'une dynamique de violence réciproque dans le couple. Bien que l'interprétation qui continue d'être donnée de cette violence se situe toujours dans le registre de la réponse à des violences antérieures, la violence féminine est nettement présente, souvent en lien avec l'incapacité d'intervenir sur soi. Pour les hommes, la violence est souvent liée à une violence unilatérale dont ils sont les responsables. Cependant, un tiers seulement des uxoricides répondent à ce cas de

figure. La plupart du temps, la violence masculine se déchaîne lors d'une séparation réalisée ou projetée ou encore lors de l'infidélité de la conjointe.

Ces ressemblances fortes permettent aux auteurs d'étayer le changement de perspective qu'ils appellent de leurs vœux. Les cinq dernières pages de la conclusion sont édifiantes et le lecteur vraiment intéressé par l'enjeu représenté par cet ouvrage devrait les lire avec beaucoup d'attention. Elles indiquent en effet où se trouve le cœur du problème des sciences humaines et sociales aujourd'hui : à la base de l'erreur qui consiste à supposer que, dans les situations d'homicide du conjoint, hommes et femmes sont fondamentalement différents, en quelque sorte, bourreaux et victimes; il y a une erreur plus fondamentale qui est l'idée selon laquelle on peut comprendre les phénomènes sociaux en isolant les individus de leur environnement⁶ et, de ce fait, en négligeant les relations qui unissent, transforment, plus précisément, construisent ce mélange théorique d'un individu comme soi et comme autre, et ce « soi-autre », comme soi-autre et comme monde ou « soi-autre-monde »...

Lisons une dernière fois Girard et Laflamme qui expriment cette idée dans le cadre de leur étude :

La plupart des uxoricides et des maricides surviennent de façon spontanée. Mais de façon spontanée dans le cadre d'une structure qui les a rendus possibles. Les meurtres ne sont pas le pur produit d'une individualité; ils sont aussi le résultat d'une histoire; d'une histoire de couple dans laquelle se sont étendues les zones de non-partage, de frustration, de colère... ce qui sous-tend forcément un rapport à l'autre et au couple lui-même. C'est pourquoi, il nous paraît tout aussi important de comprendre le rapport au couple que d'attirer l'attention sur la

⁶ Ce qui est une façon de parler, l'individu ne pouvant être séparé de ce que l'on appelle indûment « environnement » en marquant une césure entre l'un et l'autre.

responsabilisation individuelle. Dans le rapport au couple, on voit des femmes et des hommes qui sont à court de moyens; qui ne voient pas comment intervenir sur une situation qui leur échappe; qui ne savent où commencer pour agir sur leur propre personne, sur leur propre histoire. Il importe juridiquement et moralement de déterminer les meurtriers. Mais il est sociologiquement et psychologiquement risqué de chercher une explication strictement chez les individus dès lors qu'on a compris que le couple, et ce qu'il a rendu possible, ne peut prendre de signification si l'on tire les données simplement en faisant abstraction de lui et de ce qu'il a produit. Le meurtre du conjoint, c'est largement la conséquence d'une incapacité à s'extirper d'un couple qui rend probable une folie meurtrière.

La dimension empiriquement relationnelle du meurtre entre conjoints, c'est largement sa part contingente, ce qui fait que l'homicide a eu lieu; mais c'est aussi ce qui aurait pu faire qu'il ne devienne pas événement. En lui accordant de l'attention, les sociétés ne pourraient qu'en réduire la fréquence (p. 301-302).

C'est dire clairement que toute modélisation du social qui se fonde sur l'élément et non sur sa relation avec les autres éléments, qui ne voit pas que l'élément lui-même n'a de réalité empirique qu'en osmose, en combinaison avec tous les autres, rate sa cible et qu'ainsi, c'est la vie sociale concrète qui en pâtit.

Une dernière remarque me semble devoir être faite. L'ouvrage de Laflamme et Girard procède un peu à la manière dont l'a fait Durkheim dans sa recherche sur le suicide⁷, détruisant l'une après l'autre les hypothèses généralement adoptées, avant d'imposer les siennes qui sont sociales et non individuelles. Partant de l'hypothèse aujourd'hui privilégiée selon laquelle les meurtres commis par des femmes et ceux commis par des hommes obéissent à des logiques différentes, les auteurs ont montré en quoi

⁷ Émile Durkheim, *Le Suicide : étude de sociologie*, Paris, PUF, 1981 [1897].

cette hypothèse devait être abandonnée. Le caractère méticuleux de la démonstration produit ainsi de longs développements descriptifs de ce que les logiciels d'analyse statistique ou textuelle ont produit, ce qui rend parfois la lecture difficile, voire fastidieuse pour le lecteur non spécialiste. Je crois donc utile de suggérer à ce lecteur non spécialiste, plutôt que de se laisser décourager dans sa lecture, de passer provisoirement sur les longs développements techniques des chapitres 3, 4 et 5, pour aller directement aux conclusions des auteurs. Il lui sera ensuite loisible, fort de sa compréhension des enjeux et de ce que l'ouvrage veut démontrer, d'aller s'enquérir des éléments auxquels s'arrime ce remarquable travail.